



ENTREPRISE ET COMMERCE®

CAPITAL COMMERCE
GENABUM PARK
74 bis rue de l'Argonne
45000 ORLEANS

N° TVA Intracommunautaire : FR73501691554

E-mail : capitalcommerce@century21.fr

Site : www.century21-pro.com

BARÈME CUMULATIF DES HONORAIRES DE NÉGOCIATION ET DE CONSEIL (Hors liquidation judiciaire)

PRIX DE VENTE INDIQUE AU MANDAT	TAUX HT	TAUX TTC
De 0 à 65.000 €	7 500 €	9 000 €
De 65.001 à 155.000 €	9 %	10.80 %
De 155.001 à 230.000 €	8 %	9.60 %
De 230.001 à 530.000 €	7 %	8.40 %
Plus 530.001 €	6 %	7.20 %

Les honoraires sont à régler exclusivement par virement ou par chèque certifié

HONORAIRES DE LOCATION

Bail commercial ou professionnel :

Bail de 1 à 3 mois : 10% H.T. du loyer annuel HT

Bail saisonnier : 30% H.T. du loyer annuel HT

Bail commercial ou professionnel : 30% H.T. du loyer annuel + 10% H.T. de la valeur du pas de porte, le cas échéant.

Les prix sont stipulés en hors taxes et en euros

Exemple :

Achat d'un fonds de commerce au prix de 250 000€. Les honoraires calculés au barème cumulatif sont de :

PRIX DE VENTE INDIQUE AU MANDAT	TAUX HT	Montant
De 0 à 65.000 €	7 500 €	7 500,00€
De 65.001 à 155.000 €	89 999€ x 9 %	+ 8 099.91€
De 155.001 à 230.000 €	74 999€ x 8 %	+ 5 999.92€
De 230.001 à 250.000 €	19 999€ x 7 %	+ 1 399.93€
Montant des honoraires pour 250 000€		= 22 999,76€